
Séance du 08 juillet 2019 - 18h00

Délibération N°2019/056
Date de convocation : 24 juin 2019
Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Mauvois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-neuf, le 08 juillet 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Souplet-Escaufourt, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Etaient présents (54 titulaires - 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT	Laurent LOIGNON
Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX	Thierry WALEMME (S)
Francis LEBLON	Dominique LAMOURET	Agnès BERANGER
Frédéric BRICOUT	Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE
Anne-Sophie MERY-DUEZ	Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT
Liliane RICHOMME	Francis STOCLET	Martine THUILLEZ
Alain GOETGHELUCK	Gilles PELLETIER	Bernard PLET
Jean-Claude GERARD	Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE
Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Laurent COULON
Annie DORLOT	Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Marc PLATEAU	Pascal COUELLE	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU
Stéphane JUMEAUX	Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE-MAILLY

Membres excusés (4) :

Vincent WAXIN, Marie-Lise MARLIOT, Patrice BONIFACE, Francis GOURAUD

Membres absents (5) :

Brigitte ROLAND-BEC, Alain RIQUET, Gérard TAISNE, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE

Membres ayant donné procuration (11) :

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Jacques OLIVIER à Nathalie GAVE, Alban BAJODEK à Liliane RICHOMME, Didier BONIFACE à Bernard POULAIN, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Sandrine TRIoux à Martine THUILLEZ, Pierre LAUDE à Gilles PELLETIER, Charles BLANGIS à Bruno MANNEL, Isabelle PIERARD à Serge SIMEON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART, Jean-Pierre RICHEZ à Daniel FIEVET,

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

Objet : Octroi de subventions au profit d'entreprises du territoire de la CA2C

Monsieur le Vice-Président expose :

Vu sa compétence « Développement Economique » et son partenariat avec la Région Hauts de France, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis a la possibilité d'octroyer aux entreprises de son territoire des aides financières directes sous forme de subventions.

Ces aides ont pour but de favoriser, simplifier la création d'entreprise (TPE artisanales et commerciales) ainsi que le développement de celles-ci dans l'acquisition de matériel et la réalisation de travaux d'aménagement.

Les différents dossiers de demande de subvention ont été techniquement validés par la commission développement économique du 20 mai dernier.

Monsieur le Vice-Président précise :

Vu la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du territoire de la République) n°2015-911 du 7 août 2015,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1511-2-1,

Vu le Schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional en date du 30 mars 2017 et approuvé par le Préfet de la Région Hauts-de-France le 29 juin 2017,

Vu la délibération n°20171147 du Conseil Régional du 29 septembre 2017, adoptant le projet de convention transitoire entre la Région et les EPCI en faveur des opérateurs de la création d'entreprise,

Vu la convention de partenariat n°18000030 relative à la participation de la CA2C au financement des aides et des régimes d'aides de la Région Hauts-de-France et son annexe 5 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide à la création d'entreprise et fixant forfaitairement le montant de l'aide à 2 000 € dans les communes de moins de 4 000 habitants et à 1 500 € dans les communes de plus de 4 000 habitants et son annexe 6 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide au développement des TPE fixant le montant de l'aide à 30% des dépenses éligibles HT,

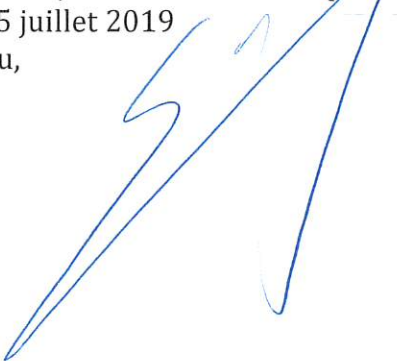
Vu la délibération n°2017/0104 du Conseil Communautaire du 5 octobre 2017, approuvant la convention de partenariat n°18000030 et autorisant le Président à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants,

Monsieur le Vice-Président propose donc à l'assemblée l'octroi de subventions au profit d'entreprises du territoire de la CA2C comme indiqué dans le tableau suivant :

REGIMES	COMMUNES	ENTREPRISES	REPRESENTANTS	INVESTISSEMENTS ELIGIBLES (HT)	MONTANTS	MODALITES DE VERSEMENT
Création	La Groise	« Pâtisserie Dewaele »	Mr Thierry Dewaele	17.670 €	2.000 €	En un versement au moment de la signature de la convention
	Walincourt-Selvigny	« Wal' Régal » Snacking	Mr Adrien François	38.052 €		
	Bertry	« Au feu de Bois » Pizzeria	Mr et Md Goncalves	19.188 €		
	Troisvilles	« Bisiaux peinture »	Mr Nicolas Bisiaux	4.099 €		
	Fontaine au Pire	« RC Plomberie »	Mr Christophe Ramette	3.700 €		
	Caudry	« Espace naturel » Spa-Fish pédicure	Mme Sandy Ramdan	54.682 €		
	Caudry	« BeeBox » imprimerie	Mr Nicolas Coin	22.091 €		
	Caudry	« Aux fondus de fromages » Fromagerie	Mr Vincent Brunel	6.705 €		
	Caudry	« Pizzeria d'Obélix »	Mr Guillaume Chandelier	4.622 €		
	Caudry	Plant'Essence - Aromathérapie	Mme Magalie Carlier	3.066 €		
	Maretz	« La pomme du Nord » Primeur	Mme Laurence Carnaille	10.900 €		
	Développement	Beauvois-en-Cambrésis	« Printy Colors »	Mr Eddy Spica		
Bazuel		SAS Dehaussy - Transformation et vente de pommes de terre	Mr Frédéric Dehaussy	15.119 €	2.580 €	
Caudry		« Boulangerie-Pâtisserie Basquin »	Mr Pascal Basquin	30.308 €	4.535 €	
Beauvois-en-Cambrésis		« Créa Solutions » Studio photos	Mr Geert De Greef	38.429 €	10.000 €	
					10.000 €	
TOTAL					47.885 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 15 juillet 2019 et de la publication le
15 juillet 2019
Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 15 juillet 2019

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional



Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.